



L'HOMMAGE DU TOGO À LA DIASPORA

P.3

Pour un service de qualité dans les structures sanitaires LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE EN PLACE LE CONCEPT D'APPROCHE CONTRACTUEL

P.2

N° 471 du 13 janvier 2016 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

 **OTR**
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Emploi, accès aux infrastructures et services de base etc...

FACE AU CORPS DIPLOMATIQUE HIER, FAURE GNASSINGBÉ RÉITÈRE SES PRIORITÉS POUR 2016

P.3

La CEET et sa descente aux enfers en question! LES ÉLÉMENTS QUI RÉFUTENT LA THÈSE D'UNE MAUVAISE GESTION DONT PARLENT CERTAINES MAUVAISES LANGUES

ET POURTANT, LA CEET A PERMIS AU TOGO D'ÊTRE
CLASSÉ PREMIER EN MATIÈRE DE RACCORDEMENT
EN ÉLECTRICITÉ DANS L'ESPACE UEMOA

P.4

Racket de la police togolaise à la frontière Togo-Ghana

LA SOCIÉTÉ GH-EXPRESS TRANSPORT CRIE SON RAS-LE-BOL ET SI LE DIRECTEUR DE LA POLICE METTAIT DE L'ORDRE AU SEIN DE SES ÉLÉMENTS ?

P.6



Tèko Koudouwovo, DG de la police nationale

Chefferie traditionnelle

FRANÇOIS GAGNON DUMASHIE III INTRONISÉ CHEF DU VILLAGE DE BADOUGBE-ADJOME

Samedi dernier, Togbui François Gagnon Dumashie III a été intronisé chef du village de Badougbe-Adjome dans la préfecture du Vo (situé à environ 60 Km de Lomé). Cette intronisation intervient après plus de onze de vacance de poste liée à la mort de celui qui occupait le trône. L'arrêté de reconnaissance officielle de la désignation lui a été remis par le préfet de Yoto, kokou Leguede, en présence de nombreuses personnalités traditionnelles, politiques et religieuses et de plusieurs natifs du milieu.

La ministre Victoire-Tomegah-Dogbé, native du milieu, le ministre de la communication, Guy Madjé Lorenzo, le secrétaire générale de la présidence de la république, Bénissan Latévi et l'ancien ministre Galley étaient

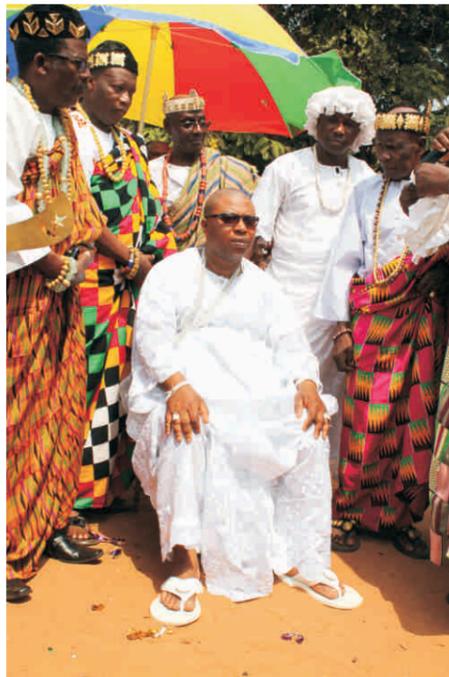
présents.

Remettant l'arrêté, le préfet kokou Leguèdè est revenu sur la responsabilité qui incombe à un chef de village. Il a prodigué des conseils au nouveau chef en lui demandant d'être à l'écoute de sa population tout en étant impartial dans le règlement des différends.

« A votre titre de chef de village, vous veillerez à l'harmonie et à la cohésion sociale par votre pouvoir d'arbitrage et de conciliation des parties en matière coutumières » a laissé entendre le préfet qui a renouvelé au chef le soutien du gouvernement.

Le nouveau chef a promis être au service de sa population.

« Je ne manquerai pas d'être à leur écoute », a-t-il déclaré. Il a remercié Dieu et les autorités du pays et invité les populations à le soutenir dans sa difficile mission.



Les populations de Badougbe-Adjome ont témoigné leur soutien au nouveau chef et lui ont souhaité bonne chance tout au long de son règne.

« Nous espérons que le nouveau chef qui vient d'être consacré travaillera en paix, avec le soutien des uns et des autres, se consacrera au développement du village et ce, faisant contribuera au développement de notre pays le Togo », a déclaré de son côté le président du comité d'organisation, Dr Logovi casmir.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive marquée par des danses et chants de la localité.

Pour la petite histoire, le nom du village de Badougbe-Adjomé tire son origine de la sauce de silure blanche souvent préparée par les premiers occupants du milieu. Le village compte à ce jour environ 8000 habitants

Charles

Pour un service de qualité dans les structures sanitaires

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE EN PLACE LE CONCEPT D'APPROCHE CONTRACTUEL

Pour s'assurer de l'adhésion et du soutien de tous les acteurs du secteur ainsi que les partenaires techniques et financiers du Togo au nouveau projet «*approche contractuel* » qui verra sa mise en œuvre dans les structures publiques de santé d'ici peu, le ministre de la santé et de la protection sociale Professeur Mijiyawa a entamé des rencontres d'échanges et d'explications à l'intention des acteurs concernés.

A l'étape avec les partenaires financiers et techniques vendredi dernier, un rapport a été présenté sur l'état des lieux des structures sanitaires du pays. De l'accueil jusqu'à la prise en charge des patients, en passant par le travail des laboratoires, les pharmacies et autres. De cet état des lieux, il en ressort comme maux, l'absentéisme, le manque de sérieux, la négligence des patients «*pauvres*» au détriment de ceux «*riches*»; le détournement de réactifs de laboratoires et des produits pour des fins personnels... Bref une situation qui ne favorise pas la politique du développement sociale souhaitée par le

gouvernement togolais.

En effet, le gouvernement s'est engagé à apporter des solutions idoines et pérennes à ces constats qui ternissent l'image des hôpitaux. La nouvelle approche de gestion des structures publiques de santé au Togo que le gouvernement entend mettre en œuvre, repose sur un partenariat formel et durable entre tous les acteurs du secteur de la santé, et consiste par le biais d'un contrat, à céder la gestion d'une structure de soins à une entité non étatique spécialisée dans la gestion hospitalière.

Cette approche vise à améliorer l'accessibilité de toutes les couches sociales aux services de santé de qualité à travers une utilisation optimale des ressources disponibles. Elle est basée sur la complémentarité des efforts entre le secteur public et privé.

Il est prévu à cet effet une entité pilote au CHU-Sylvanus Olympio qui va concerner la morgue, la pharmacie et les services de radiologie et de laboratoire.

Charles

Opération togolais propre

LES POPULATIONS TOGOLAISES RENOUENT AVEC LES BONNES HABITUDES

Le samedi 9 janvier dernier, les togolais sur l'ensemble du territoire ont participé en nombre au premier rendez-vous de l'opération mensuelle de salubrité publique «*Togo Propre* » de l'année 2016. A Lomé, le ministre de la Communication de la Culture des Sports et de la Formation Civique, Guy Madjé LORENZO a conduit l'action au marché de Tokoin Doumasséssé et ses alentours. Il était entouré de ses proches collaborateurs, des membres des Associations des jeunes œuvrant dans la protection de l'environnement et le développement, des membres du CDQ Doumasséssé ainsi que les habitants du quartier avec à leur tête Togbui Valentin Ayao ADEGNON III chef du quartier. Ils ont rendu propre les lieux en enlevant les plastiques et ordures qui traînaient un peu

partout dans le quartier.

A la fin, Guy Madjé Lorenzo a saisi l'occasion pour sensibiliser le quartier sur les vertus d'un environnement propre, et son avantage, dont l'éradication des maladies diarrhéiques et le paludisme. Il a en outre invité tout citoyen à intégrer dans ses habitudes quotidiennes, les actions de salubrité.

La même opération a été menée par l'ONG Science et Technologie Africaine pour un Développement Durable (STADD), appuyée par l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique, qui a mis au propre la plage de Lomé. Une action citoyenne au cours de laquelle les revendeurs ont été sensibilisés sur la gestion des ordures le long de la plage.

Charles

Emploi, accès aux infrastructures et services de base etc... FACE AU CORPS DIPLOMATIQUE HIER, FAURE GNASSINGBÉ RÉITÈRE SES PRIORITÉS POUR 2016

C'est hier 12 janvier 2016 que le Corps diplomatique accrédité au Togo a présenté ses vœux au chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Une occasion pour ce dernier de revenir sur les questions d'actualités notamment, le terrorisme dominé par les attaques du groupe état islamique, les guerres, les élections etc... Pour le numéro 1 togolais, l'année 2015 aura été incontestablement une année d'épreuves et de défis, citant en exemples les attaques des locaux de la rédaction de Charlie Hebdo en France, le déferlement d'actes terroristes de grande ampleur, de violences meurtrières, d'attaques et d'attentats sanglants et dévastateurs au Nigéria, au Mali, au Kenya, en Tunisie, ainsi que dans d'autres parties du monde. Estimant que l'extrémisme et l'intolérance n'avaient épargné aucun continent, Faure Gnassingbé laisse entendre que « Nous vivons désormais dans un monde devenu incertain et instable, où les menaces et les atteintes à la paix et à la sécurité sont quotidiennes et permanentes ». Selon lui, l'intensification de la coopération internationale est devenue un impératif



Les membres du corps diplomatique (Photo Louis Vincent)

vital. « Aujourd'hui plus qu'hier, seule une volonté plus affirmée de mutualiser les moyens de la lutte peut nous permettre de venir à bout des immenses défis qui assaillent le monde », affirme-t-il. La situation en Lybie a retenu l'attention du Chef de l'Etat qui parle d'un risque de désintégration et d'effondrement dans ce pays. Ainsi, il en appelle à la mobilisation de tous. « Je voudrais lancer un appel pressant pour une mobilisation et un engagement accrus de la communauté internationale en faveur de la Libye », dit

Faure Gnassingbé.

Ces dernières années, la république populaire de Chine a joué un rôle important dans les efforts du développement en Afrique. Le Chef de l'Etat a profité de l'occasion pour dire merci à la Chine pour son soutien financier qu'elle a décidé d'apporter à l'Afrique lors du dernier sommet Sino-Africain tenu en Afrique du Sud.

S'agissant des élections, il s'est félicité du bon déroulement des élections dans les pays de la sous région notamment en Guinée, en Côte d'Ivoire au

Nigéria et au Burkina Faso.

Parlant du Togo, Faure Gnassingbé a salué la maturité politique des togolais, faisant ainsi référence à la bonne tenue de la dernière élection présidentielle que tous les observateurs nationaux et internationaux ont félicité et trouvé libre et transparente.

« L'heureux aboutissement de ce processus électoral ouvre la voie à la consolidation de l'économie togolaise et à l'amélioration continue des indicateurs sociaux de développement.

Ainsi, au cours de l'année

2016, notre priorité sera de mobiliser des ressources et des moyens accrus, pour offrir un meilleur accès aux infrastructures et aux services de base, améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et créer de meilleures conditions de vie pour nos concitoyens », laisse-t-il entendre.

Se félicitant de l'élection du Togo au conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, il a estimé que cela était une avancée. Il a promis que le Togo mettra à profit sa présence dans cet organe important pour poursuivre le travail de longue haleine qui a été engagé, avec le concours des partenaires, pour que les droits fondamentaux de la personne humaine occupent une place centrale dans l'agenda international pour le développement économique et social.

Sur les questions politiques, Faure Gnassingbé a promis de continuer de préserver l'esprit de dialogue et d'œuvrer à la poursuite des réformes politiques en vue de consolider la démocratie et l'Etat de droit, ce qui fera progresser le Togo sur la voie de la décentralisation.

Tchaboré

L'HOMMAGE DU TOGO À LA DIASPORA

Environ deux millions de Togolais vivent en Diaspora, dont une écrasante majorité en Afrique. Ils sont 500.000 à résider ailleurs dans le monde (Etats-Unis, Canada, Australie, Europe). La France reste le principal pays de résidence avec 10.000 ressortissants.

Cette Diaspora est active, dynamique et contribue au développement du Togo grâce à l'envoi de fonds - 438 millions de dollars en 2014.

Longtemps négligés, les Togolais de l'extérieur font désormais l'objet d'une attention particulière des autorités et, notamment, du ministère des Affaires étrangères.

C'est dans ce cadre que s'inscrit 'Réussites Diaspora', un événement inédit. Du 11 au 16 janvier, il récompense les talents des citoyens togolais vivant à

l'étranger. 200 participants prennent part à cette première édition.

'Réussites Diaspora' entend rendre hommage à nos compatriotes dont les actions ont été remarquables dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'économie, du business, des médias & nouvelles technologies, des sciences et de la recherche, du social et de l'humanitaire, des arts, du sport, notamment, explique Robert Dussey, le chef de la diplomatie togolaise.

Un jury indépendant a sélectionné 7 lauréats qui représentent l'exemplarité dans leurs parcours professionnel.

Les vainqueurs de 'Réussites Diaspora' ont été révélés lundi matin.

Sont consacrés cette année :

Le Pr Kodjo Agbossou, directeur de

l'école d'ingénierie de l'Université Québec Trois-Rivières (UQTR), Canada

Le Docteur Yves Vimegnon, spécialiste dans l'ingénierie de technologies inter-fonctionnelles de données cliniques, Etats-Unis

Benjamin Agboli, premier et seul producteur togolais de whisky à la tête Willimo House Ltd., Ecosse, Royaume Uni

Claude Grunitzky, co-fondateur du groupe TRACE TV, rédacteur en chef de TRUE (magazines), France, Etats-Unis

L'Association 'Mi Le Novisi'. L'ONG est active au Togo dans le secteur de la santé, de la protection sociale, de la culture et l'éducation. Elle est dirigée par Koffi Toulabo

Mablé Agbodan, fondatrice de 'Mille Couleurs Africa', un cabinet d'architecture britannique qui, depuis 2015, est également installé

à Lomé, Royaume Uni

Le Dr. Tiatou Souho, chercheur en sciences biomédicales spécialisé en microbiologie, virologie et biologie Moléculaire, Maroc

'En Europe, en Amérique, en Asie, en Océanie et en Afrique, nombreux sont des dizaines de milliers des Togolais qui travaillent, qui innovent et qui font briller le nom du Togo. Malheureusement peu d'entre eux sont connus de leurs compatriotes surtout nous qui sommes restés ou vivons au Togo. C'est pour corriger cette méconnaissance que le président Faure Gnassingbé et son gouvernement ont décidé d'honorer les dignes fils et filles de la terre de nos aïeux pendant toute cette semaine', a déclaré Robert Dussey en recevant les lauréats.

Republicoftogo

La CEET et sa descente aux enfers en question ! LES ÉLÉMENTS QUI REFUTENT LA THÈSE D'UNE MAUVAISE GESTION DONT PARLENT CERTAINES MAUVAISES LANGUES

ET POURTANT, LA CEET A PERMIS AU TOGO D'ÊTRE CLASSÉ PREMIER EN MATIÈRE DE RACCORDEMENT EN ÉLECTRICITÉ DANS L'ESPACE UEMOA

Ces derniers temps, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), la société chargée de la gestion et de la distribution du courant électrique fait objet d'un acharnement aveugle de la part de certains médias connus pour leur habitude à peindre en noir toute action provenant du pouvoir en place. En connivence avec certains responsables de la société, dont la présence de l'actuel directeur général les empêche d'atteindre leur basse besogne, des chiffres sont avancés pour parler d'une mauvaise gestion qu'ils attribuent à l'actuelle équipe dirigeante, ceci, aux seuls fins de nuire. Tout ce qui a été fait comme efforts aussi bien par le gouvernement que par le directeur général de la CEET, a été mis de côté pour ne s'attaquer qu'aux problèmes dont rencontre la société dans son fonctionnement et qui sont d'ailleurs connus de tous. Dans ces articles de presse, rien de nouveau à apprendre à l'opinion, sauf le ton alarmant que les auteurs ont voulu tout simplement donné à ces articles pour faire croire à un travail fouillé et attirer l'attention de l'opinion comme ils en ont l'habitude dans bien d'autres cas.

38 milliards fcfa de dette de la CEET envers ses fournisseurs, 7 milliards fcfa de pertes pour l'année 2015, 65 milliards d'emprunts, une prévision sur la contribution de la CEET d'environ 1,218 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés contre 1,177 milliards fcfa pour 2015, soit une augmentation de 3,5%, toutes ces informations sont bien connues et ont été d'ailleurs exposé devant les élus du peuple.

« Pour des raisons sociales, le prix du kwh facturé par la CEET est fixé par le gouvernement ; cette situation ne permet pas à la CEET de couvrir ses charges ; elle enregistre donc d'année en année des résultats déficitaires », c'est ainsi que le commissaire du gouvernement expliquait devant les députés la situation à la CEET.

Le versement de 16 milliards de charges fixes payés par la CEET à Contour Global, est connu de tout le monde et n'est donc pas aussi un fait nouveau. Certes l'installation de cette société avait suscité des interrogations légitimes de certains observateurs. A un moment donné des employés ont manifesté leur mécontentement pour exiger la révision du contrat entre la société



contour global et l'Etat togolais. A ce propos les explications sont également claires. La CEET reste toujours l'acheteur unique de la société Contour Global Togo SA sur la base d'un contrat d'achat/vente d'énergie. Le contrat est de type Take or Pay, c'est-à-dire, hormis les charges de combustibles, la CEET dit obligatoirement payer chaque année les charges fixes relatives à l'énergie garantie par contour global environ 16 à 17 milliards. Aussi, explique le commissaire du gouvernement, la société contour global bénéficie d'un régime qui lui concède des avantages fiscaux et douaniers liés aux investissements. Ces avantages ne sont pas concédés à la CEET qui se charge actuellement d'assurer les achats de combustibles. Une situation qui affecte le coût de production du kilowattheure sorti de contour global. La sous exploitation de la capacité énergétique de Contour Global se justifie par le financement, le coût et la disponibilité de combustibles bon marché.

Mais il faut remarquer qu'en dépit de tout, Contour Global a servi et continue de servir à ce jour. C'est grâce à Contour Global et la centrale de Lomé B et bien d'autres petites centrales comme celles de Kpimé, Dapaong, Kara, Sokodé que le Togo a pu combler à un moment donné au déficit qu'il y avait. Et les données ont prouvé que sans ces centrales, le délestage serait quotidien au Togo et allait toucher entre 10 et 35% des consommateurs. Ça aussi, on ne le dit pas. En outre, en 2013, pour ne pas déléster, la CEET a dépensé 30 milliards de FCFA pour combler un déficit de 250 Gwh soit environ 120

fcfa/Kwh.

En vue de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations, la CEET a ouvert bien de chantiers sur divers projets prioritaires évalués à 73 735 000 000 frcfa. Grâce d'ailleurs à ces chantiers que l'électrification rurale connaît des avancées considérables permettant aux nombreuses localités d'avoir de l'électricité. Contrairement aux mensonges servis sur le niveau d'électrification dans le pays, aujourd'hui, ce sont tous les chefs lieu de préfecture qui sont électrifiés sur toute l'étendue du territoire. Et selon le chef du gouvernement, il reste désormais à électrifier tous les chefs lieux de cantons, tout en sachant que 145 sur 387 ont été déjà électrifiés. D'où un budget prévisionnel de 40 milliards fcfa.

Les pertes techniques et commerciales, personnes ne nie leur existence. Sinon les objectifs n'allaient pas être fixés au directeur général en vue du renforcement de la lutte dans le domaine. Et ce que les gens oublient ou font semblant d'oublier, c'est que lorsqu'il s'est agit pour le conseil d'administration de faire une évaluation du niveau de réalisation des objectifs prioritaires fixés par la lettre de mission au directeur général, le résultat donne un niveau de réalisation qui varie entre 50 et 90%, il ya de cela 1 ou deux ans. Rappelons que selon la lettre de mission, l'objectif pour le directeur général est de réduire le taux de perte du réseau d'au moins un point par an

Ce qui dérange au fait

Si certains s'acharnent contre la personne de Djétéli, directeur

général de la CEET, c'est tout simplement, parce que ce dernier leur fait ombre dans leur ambition démesurée de se servir de la société pour des objectifs personnels. Ne devient pas directeur général de la CEET qui le veut. Le Choix de Djétéli Gwandé comme DG de la CEET n'est pas un hasard. C'est à travers un appel à candidature qu'il a été jugé capable d'assumer une telle tâche. En outre, Djétéli Gwandé sait également que la CEET n'est pas sa propriété privée. Il sait que tôt ou tard il partira. Puisque lui Djétéli est venu remplacer quelqu'un d'autre. C'est la règle dans l'administration publique.

Aux agitateurs qui sont aigris parce qu'ils n'ont pas le contrat avec la CEET, de grâce, il ne sert à rien de s'agiter. C'est un choix, et les sociétés sont libres de choisir les médias qu'elles jugent capables de pouvoir faire passer leur message.

C'est ici au Togo que togotélcom a choisi les médias qu'il veut pour signer des contrats avec eux et faire passer ses messages, c'est ici au Togo que Togocel a choisi les médias à sa convenance pour faire un partenariat, c'est ici encore au Togo que Moov-Togo a choisi les médias qu'il veut pour signer des contrats, c'est enfin ici au Togo que OTR a choisi des médias pour signer des contrats en vue de faire passer ses messages. Où est donc le mal si la CEET en fait de même ? En quoi un contrat entre une agence de communication et une société est contraire à la loi au Togo ?

Comme toute société, il y a des moments de flottement dans le parcours, et seules la promptitude, l'efficacité et la compétence peuvent permettre de redresser la pente.

Comparer les prestations de service de la CEET à celles d'autres pays et l'on verra que le Togo est bien loin de ce que certains tente de lui coller. Le rapport doing business qui place le pays en première position dans l'UEMOA en est d'ailleurs la preuve.

Au Togo on est passé maître dans l'art de la diffamation de l'intox. Chercher à faire couler autrui, c'est le fort des togolais et particulièrement des hommes de médias. Et donc cet acharnement n'étonne guère. Ils sont tout simplement l'œuvre des incapables.

LM

Lu sur le net !

Comment accepter un compliment ? (Suite et fin)



Comment dire un compliment

Certains compliments sont difficiles à accepter quand ils sonnent comme des généralités. "Tu es la meilleure", "Tu es irremplaçable", "J'adore ta robe"... D'une part, ils peuvent être enfermants ; d'autre part, ils sont trop généraux ou abstraits. La personne peut avoir du mal à y croire et à se l'approprier. Souvent vécue comme une évaluation, ce type de compliment peut même causer un stress, une obligation à se maintenir à un niveau d'excellence. Le Dr Anne Van Stappen propose une formulation plus personnalisée, qui comporterait également une part sensorielle. Par exemple : "Quand tu t'es levée pour prendre la parole pendant ce dîner, je me suis sentie soulagée, l'ambiance était morose. J'aime ton talent à mettre de l'ambiance".

En pratique : Je dis oui aux compliments !

Recevoir une appréciation positive qui nous valorise, ça s'apprend ! Mode d'emploi en 4 étapes-clés :

Je conscientise

Nous ne sommes pas toujours conscients de la manière dont nous recevons un compliment. Un temps d'introspection est nécessaire. Observez-vous et constatez si vous avez des difficultés à recevoir. Posez-vous la question honnêtement. Quand on vous dit que "vous êtes une chouette amie", "une incroyable cuisinière", que "vous avez sauvé la soirée de la morosité", que se passe-t-il ? Mettez-vous à l'écoute de vos sensations. Est-ce que tout se referme et se crispe en vous ? Quelles sont les pensées qui vous traversent ? "Elle va me demander quelque chose", "Il n'est pas sincère"...

Je fais preuve de bienveillance

Vous pouvez vous sentir impuissante à changer ce comportement. D'autant plus si vous faites face à une émotion de tristesse ou de découragement. La clé est de vous accueillir tel(le) que vous êtes, sans vous juger, avec bienveillance. Alors, un autre espace peut s'ouvrir pour le changement.

J'adopte le P.P.P.P.

Vouloir changer du jour au lendemain peut se révéler insurmontable. En revanche la pratique des Plus Petits Pas Possibles (P.P.P.P.) permet de jalonner la route de petits succès qui sont autant de pas vers la résolution du problème. Au prochain compliment, regardez la personne et évitez de répondre du tac au tac, "ce n'est vraiment pas grand-chose" ou encore de changer de sujet. Faites une pause : Est-ce qu'il résonne en vous ? Est-ce qu'il pourrait vous faire du bien ?... Prenez le temps de recevoir.

SANTÉ

AVC/CONNAÎTRE LES SIGNAUX D'ALERTE

La prévention des accidents vasculaires cérébraux passe par une meilleure connaissance des facteurs de risque mais également par celle des signaux d'alerte. Ainsi, les accidents vasculaires ischémiques durables sont pour près d'un tiers précédés d'accidents ischémiques transitoires dont les symptômes sont brefs. Trop souvent négligés, ils doivent amener à consulter. Avec Doctissimo, apprenez à les reconnaître !

La connaissance des signaux d'alerte des accidents vasculaires cérébraux permettrait de sauver des milliers de vie chaque année. Ce slogan de la prestigieuse American Heart Association est facilement transposable à notre pays. Tout comme le sont très certainement les chiffres attestant de leur méconnaissance. Selon une enquête téléphonique réalisée en Georgie, seulement 39 % des personnes interrogées pouvaient citer un signal d'alerte des accidents vasculaires cérébraux... Les résultats ne seraient certainement guère différents en France. Quels sont les signaux d'alerte, puis les symptômes des AVC ?

Les accidents ischémiques transitoires à ne pas négliger !

Un accident ischémique transitoire (AIT) est un accident cérébral dont les symptômes parfois furtifs passent inaperçus. Pourtant, ils représentent de véritables signaux d'alerte puisque près d'un tiers des accidents ischémiques durables ou infarctus cérébraux sont précédés d'un tel épisode.

Les symptômes des AIT sont brefs et durent par définition moins de 24 heures :

- Paralysie d'un membre ou d'un côté ;
- Baisse brutale, unilatérale de la vision ou vision double ;
- Troubles de la sensibilité d'un membre ou d'un côté ;
- Troubles du langage, difficulté à parler ;
- Troubles de l'équilibre ;
- Troubles de la compréhension.

Ces troubles disparaissent et ne laissent aucune séquelle. Mais la survenue d'un ou plusieurs AIT multiplie considérablement le risque d'accidents vasculaires cérébraux constitués, durables avec des troubles persistant au-delà de 24 heures et pouvant entraîner des séquelles physiques et/ou intellectuelles. Selon l'American Heart Association, une personne victime d'un ou plusieurs AIT a 9,5 fois plus de risque d'avoir un AVC qu'une personne du même âge et du même sexe n'en ayant jamais eu.

Ainsi, loin de négliger ces signes et malgré un rapide retour à la normale, ces AIT constituent une urgence et doivent amener à consulter votre médecin dans les plus brefs délais. Une prise en charge rapide permet d'enrayer l'évolution vers un accident aux conséquences regrettables.

Certains AVC hémorragiques sont précédés de douleurs crâniennes diffuses (céphalées) soudaines et de très fortes intensités.

Connaître les symptômes de l'AVC et réagir rapidement

La survenue d'un accident vasculaire cérébral constitue une véritable urgence. La connaissance des premiers symptômes permet de réagir au plus vite. Les premières heures suivant un AVC sont capitales, elles peuvent limiter l'extension des lésions cérébrales et ainsi la gravité des séquelles.

Bien que les symptômes varient en fonction de la localisation de la lésion et de la superficie de la zone affectée, on peut dresser quelques traits communs aux premiers signes des AVC. Survenant brutalement, parfois durant le sommeil, ces symptômes peuvent apparaître

de manière brutale ou au contraire s'affirmer en quelques minutes ou quelques heures.

Parmi les symptômes les plus courants, on note :

- Une faiblesse musculaire ou un engourdissement du visage, d'un bras ou d'une jambe. Fréquemment, on constate une paralysie du bras et de la jambe d'un même côté (côté en fait opposé à celui de la lésion cérébrale) ;
- Des troubles visuels qui peuvent se manifester de différentes manières : perte d'une moitié du champ visuel, identique pour les deux yeux (hémianopsie), perte de la vision d'un oeil (amaurose) ou des deux, ou doublement de la vision (diplopie) ;
- Des difficultés de langage se traduisant par l'impossibilité d'articuler correctement (dysarthrie), impossibilité de parler (aphasie), mauvaise expression ou compréhension des mots ;
- Des pertes de sensibilité (contact, chaleur, douleur non perçues) allant du simple engourdissement à l'anesthésie d'une partie du corps ;
- Maux de têtes inhabituels et très violents sans cause apparente, accompagnés de nausées ;
- Perte d'équilibres, chutes, vertiges, manque de coordination des mouvements, etc.
- Et parfois troubles de la conscience, de la somnolence au coma.

Si vous-même ou l'un de vos proches présentent de tels signes, sachez réagir promptement en appelant le 15 !

Des millions d'AVC non détectés

Présentés lors du congrès annuel de l'American Stroke Association, les résultats de l'équipe du Pr. Adams ont fait sensation. Selon leurs travaux, des accidents vasculaires cérébraux "silencieux" seraient extrêmement communs, touchant près de 4 % de la population américaine.

Ces lésions silencieuses constitueraient ainsi des amas de cellules nécrosées dans le cerveau mais dont la localisation n'entraînerait pas la survenue de symptômes propres aux AVC. Cependant, les auteurs soulignent que le terme silencieux ne convient que modérément car l'accumulation de tels phénomènes peut entraîner à plus ou moins long terme des pertes de mémoire, des troubles du comportement et des difficultés de coordination et d'équilibre. Ils constitueraient également des signes d'alerte d'accidents vasculaires cérébraux constitués.

Ces estimations sont basées sur deux enquêtes regroupant des scanners cérébraux de près de 5 500 Américains.

La prévalence de ces lésions cérébrales serait faible avant 30 ans mais doublerait ensuite tous les 10 ans. A l'âge de 70 ans, une personne sur trois en serait victime chaque année. Si ces résultats sont corrects, ils signifient que seulement 3 % des accidents vasculaires cérébraux ont été diagnostiqués aux Etats-Unis en 1998.

Jusqu'à maintenant, la recherche de telles lésions n'était pas pratiquée de manière routinière lors des scanners. Doit-on généraliser ce type de dépistage ? Sur quel type de population ? Un traitement prévenant la survenue d'accidents moins silencieux doit-il être mis en oeuvre ? Autant de questions auxquelles il semble aujourd'hui difficile de répondre, même si compte-tenu de l'enjeu, les chercheurs ont désormais souligné que seul le haut de l'iceberg est actuellement pris en compte.

Sources : Communication lors de la réunion annuelle de l'American Heart Association

Extrême racket de la police togolaise à la frontière Togo-Ghana

LA SOCIÉTÉ GH-EXPRESS TRANSPORT CRIE SON RAS-LE-BOL ET SI LE DIRECTEUR DE LA POLICE METTAIT DE L'ORDRE AU SEIN DE SES ÉLÉMENTS ?

Ces 10 dernières années, le Togo a fait un bon dans bien de domaines. Ce qui a valu au pays, son retour sur la scène internationale et suscité l'admiration des investisseurs internationaux et les partenaires en développement qui ne cessent d'apporter leur soutien en vue de permettre au pays de réduire la pauvreté et d'amorcer son véritable développement. Si un tel niveau a été atteint aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement du gouvernement togolais et à la volonté de ce dernier de mettre de côté certaines anciennes pratiques qui ont fait du tort au pays, et qui ont retardé son développement. Cette démarche vivement appréciée de par le monde et par les togolais eux-mêmes ne semblent pas être du goût de certains fonctionnaires de la police nationale, qui, en dépit de nombreux avantages qui leur ont été octroyés, continuent par adopter des pratiques peu recommandables, sapant ainsi, les efforts des autorités. Ces pratiques dont l'une se trouve être le racket est instauré en mode à la frontière Togo-Ghana. De nombreux passagers et des sociétés de transports ont toujours été victimes d'une telle pratique par des policiers sans vergogne, qui vont jusqu'à réclamer de l'argent en violentant les passagers qui d'autres alternatives que de se réduire au seul silence.

Des faits graves ont été révélés ces derniers jours et concernent la société GH-EXPRESS TRANSPORT.

Alors que des bus de ladite société transportaient les passagers et devaient traverser la frontière, au poste de contrôle d'aflao, des policiers s'en sont pris aux passagers dans les bus, leur demandant la somme de 2000 fcfa par passager, ceci en dépit du fait que la majorité de ces passagers avaient leur pièce d'identité. « On nous a violenté pour réclamer cet argent. Où est alors cette histoire de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO », se demande un passager Malien que nous avons rencontré. Beaucoup d'autres passagers ont dénoncé tout simplement « un comportement qui ne fait pas honneur au pays ».

Du côté de la société GH-



Tèko Koudouwovo, DG de la police nationale

EXPRESS, c'est de l'incompréhension totale. « C'est de n'importe quoi », déclare un contrôleur. D'après les informations, quelque soit le statut du passager, qu'il ait une pièce d'identité ou pas, la société verse 500 fcfa pour chaque passager de bus de 47 places. Mais, mis à part ce paiement, les policiers font irruption dans les bus et prennent 2000 fcfa auprès de chaque passager et ceci à chaque passage. « Vous êtes tenu de verser les 2000 f ou on vous oblige à le faire, avec violence » laisse entendre un agent de la

D'autres informations révèlent que le responsable de la police a eu à dire que les 2000 fcfa perçus auprès des passagers étaient pour les policiers et que lui aussi devrait avoir sa part à chaque passage des bus. Ce qui a d'ailleurs été imposée à la société. Ainsi, à chaque passage, la société verse la somme 10 000 fcfa au responsable de la police. Selon les calculs, c'est environ 800 000 fcfa par mois que la société verse à la police togolaise à la frontière d'aflao. Une somme qui ne prend autres directions que celles des poches des agents de la police. Il a même été demandé



société. « Tout cet argent est versé sans aucun reçu », poursuit-il.

à la société d'accepter passer un contrat tacite entre elle et la

police, ce qui lui faciliterait le passage de ses bus et lui éviterait toutes tractations. Chose que les responsables ont catégoriquement refusé.

Aujourd'hui, la société en a jusqu'au cou et crie son ras-le-bol, face à ce qu'elle appelle une escroquerie bien organisée.

La société GH-EXPRESS TRANSPORT fera un an en mars prochain. C'est une initiative d'un citoyen togolais qui a voulu profiter de l'amélioration du climat des affaires dans le pays pour investir. Une manière pour lui de porter sa touche au développement du pays, d'autant plus que cet investissement emploie de nombreux jeunes togolais. La location des locaux et le paiement des frais de taxes sont entre autres des apports pour les caisses de l'Etat. Mais, l'attitude de la police vient mettre à mal l'initiative. Elle constitue ni moins ni plus, un véritable sabotage des efforts du redressement du pays, que les premières autorités ne cessent de mener pour le bien des populations.

Le gouvernement doit prendre le problème à bras le corps, pourquoi ne pas engager des poursuites contre ces policiers indécents qui se rendent coupables de ces comportements indignes. Le directeur de la police, le commissaire KOUDOUWOVO doit sortir de sa léthargie et prendre des sanctions disciplinaires contre ces éléments qui font la honte de la police togolaise.

Beaucoup d'observateurs trouvent incompréhensible ces agissements de la police. D'autres faits similaires se sont passés à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema où des policiers ont soutenu de l'argent aux passagers soit dans le hall soit dans des toilettes. Des informations indiquent que 16 policiers présumés auteurs de ces actes ont été envoyés en tôle pour 6 mois.

Notre pays le Togo est sur la bonne voie. Des brebis galeuses qui se permettent de saboter ces efforts devraient vigoureusement être punis pour décourager d'éventuels candidats à ces sales pratiques qui discréditent le pays.

Ounatchin

LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace

communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont

consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau ci-dessous.

2.2 Prestations de services

Les prestations de services

sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le **30 DEC 2015**

Le Commissaire Général

Henry Kanvésiime GAPERI

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
 Tél. : +228 22 53 14 00
 e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

PUB

GOLD & DIAMOND HOTEL

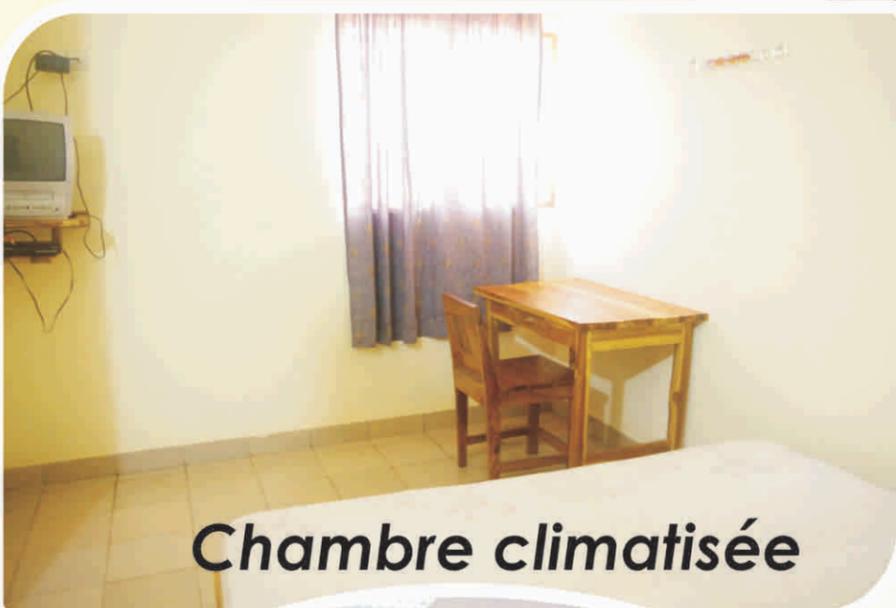
CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo

E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr